La Cazettoise

PICHON JORNAL DE LA CASA

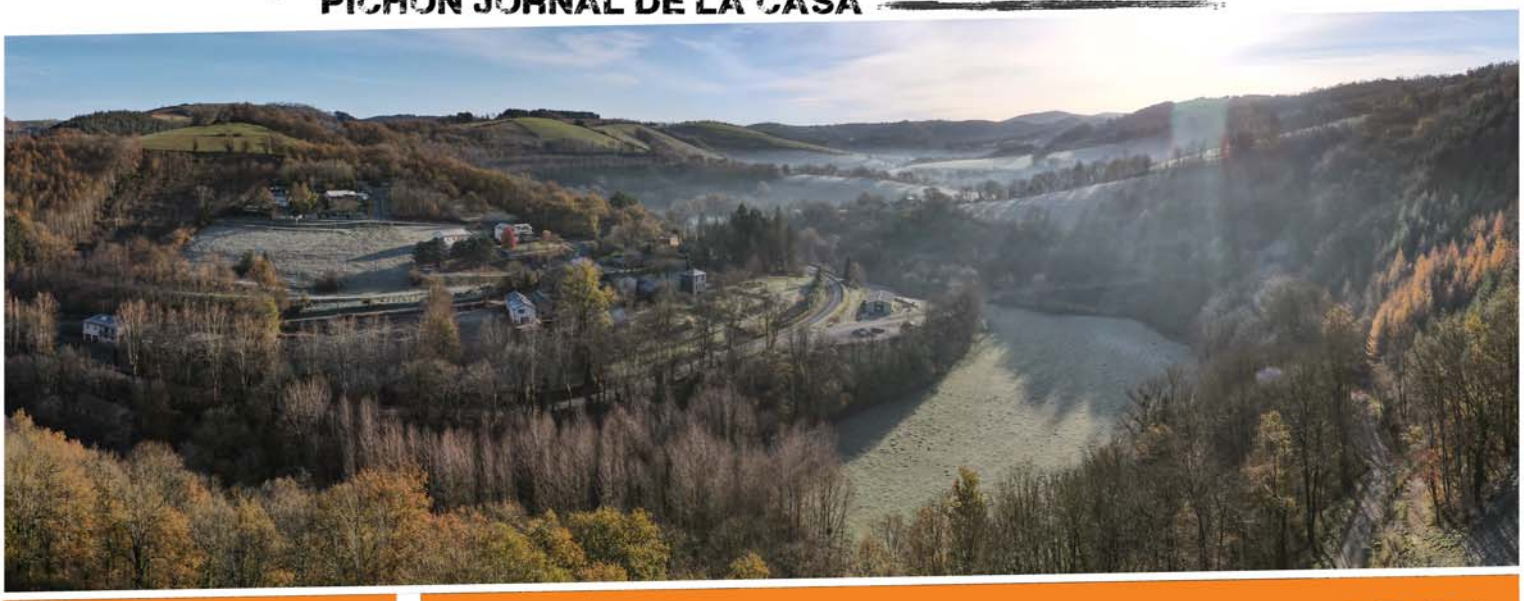

SOMMAIRE

Edito	P.1
Conseil Municipal	P.2 & 3
Infos communales	P.4 & 5
Les associations	P.6 & 7
Infos CCSVP	P.8 & 9
Infos HTO	P.10
Culture & patrimoine	P.11
Infos pratiques	P.12

MAIRIE

Secrétariat

Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi
de 9h à 12h

Permanences des élus, le matin

Lundi : Michel Viala
Mardi : Guillaume Gaudard
Mercredi : Alain Ricard
Vendredi : Maire & Adjoints

Tél : 05 63 37 55 98
Mèl : mairie.lacaze@orange.fr

& @lacaze.tarn

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Petites Cités de Caractère

Photo de 1ère page : Le Mas au petit matin givré
Directeur de publication : Alain Ricard

EDITO

Dix mois après le début de cette crise sanitaire sans précédent - tout au moins de notre vivant -, nous sommes toujours sous la contrainte de nombreuses restrictions de déplacement et de réunion.

La démocratie participative que nous souhaitions mettre en place sous forme de rencontres régulières entre l'équipe municipale et la population s'en voit ainsi temporairement mise à mal. Elle n'est néanmoins pas remise en question. Souhaitons que le printemps nous permette enfin de nous réunir autour des sujets qui forgeront le LACAZE des prochaines années.

Au chapitre des bonnes nouvelles, les travaux du "Relais de la Gendarmerie" avancent à grands pas et nous avons pu rattraper la quasi totalité de notre retard en ce qui concerne l'entretien des voies communales. Afin de ne pas nous laisser dépasser, d'autres sont déjà inscrites au programme 2021.

Autre bonne nouvelle, après 150 ans de chute permanente et vertigineuse de sa population, la commune de Lacaze est entrée, depuis cinq ans, dans une tendance inverse - certes beaucoup plus modérée - nous faisant passer de notre chiffre le plus bas, 292 habitant en 2015, à 312 officiellement au premier janvier 2018 (dernier recensement publié) et sans doute autour de 330 actuellement avec plus de 30 nouveaux habitants en résidence principale rien qu'en 2020.

Privés de notre traditionnel "Goûter des aînés, Noël des enfants et Accueil de nouveaux arrivants" cette année, nous avons tenu à ne pas oublier les uns et les autres avec un petit présent qui leur a été distribué fin décembre par les élus. Nous pensons également à vous, nos "nouveaux arrivants", très nombreux cette année et espérons bien pouvoir vous organiser une réception conviviale avec découverte de votre "Petite Cité de Caractère" dans les prochains mois !

En ces temps difficiles pour tous, n'oubliez pas de faire travailler les commerçants et artisans de la commune ; ils en ont tous besoin et vous en seront reconnaissants.

Au seuil de cette nouvelle année et au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite que 2021 fasse très vite oublier 2020.

Meilleurs voeux à toutes et à tous pour 2021

Alain RICARD

Maire

Conseil Municipal

CM. du 17 juillet

11 membres présents.

*** Objet: Vote du Budget 2020 de la commune** :
Monsieur le Maire donne lecture des propositions concernant l'établissement du Budget Primitif 2020 de la Commune, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Total
DÉPENSES	617 682,44 €	285 019,17 €	902 701,61 €
RECETTES	617 682,44 €	285 019,17 €	902 701,61 €

Rappel, reste à réaliser 2019 sur BP 2020 :
Dépenses : 61 006,93 €
Recettes : 20 993,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Adopte et Vote à l'unanimité le Budget primitif de la commune.

*** Désignation d'un délégué au sein du syndicat A.GE.D.I (Agence de GEstion et Développement Informatique)** :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Désigne à l'unanimité Madame Martine VIALA comme déléguée de la collectivité au sein d'AGEDI.

*** Commission communale des impôts directs (CCID) fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres** :
Monsieur le Maire rappelle que le code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou par l'Adjoint délégué. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms.

CM. du 16 septembre

11 membres présents.

*** Passation d'actes authentiques en la forme administrative ; désignation d'un adjoint** :
Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'en qualité d'officier public, il a le pouvoir de recevoir et authentifier les actes concernant les droits immobiliers de la collectivité. Lorsque le Maire reçoit et authentifie l'acte, il ne peut pas représenter la collectivité.
C'est pourquoi il convient de désigner un adjoint pour représenter la collectivité dans les actes administratifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Désigne à l'unanimité le 1er adjoint pour représenter la commune dans les actes reçus et authentifiés par le Maire en la forme administrative.

*** Décision modificative** :
M. le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT		Dépenses
2088 - 235	Autres immobilisations incorporelles	223.00
2138 - 236	Autres constructions	-223.00
	Total	**0,00**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Vote à l'unanimité le réajustement ci-dessus.

*** Échange de chemins et parcelles avec un particulier** :
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de M. Pierre-Luc Rivière concernant un échange de chemins contre des parcelles boisées. Il rappelle que cette proposition avait déjà été faite à la précédente équipe municipale et que son principe en avait été discuté mais était restée sans suite.
L'échange porte sur **14 084** m² de chemins : **6 320** m² pour le chemin Le Vergnas sur une longueur de 632 mètres et **7 764** m² pour le chemin de la Cuillarié sur une longueur de 1 294 mètres tracés sur sa propriété, desservant plusieurs hameaux de la commune, contre **100 825** m² de parcelles (section AI 62-63-72-67-73-74 et 75) de bois en quasi totalité déjà exploitées.
Les frais de géomètre seraient partagés à raison de 60 % à la charge de M. Pierre-Luc Rivière et 40 % à la charge de la Mairie de Lacaze. Cet échange sera régularisé par la rédaction d'un acte authentique en la forme administrative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Accepte à l'unanimité la proposition de M. Pierre-Luc Rivière.

*** Rupture du contrat de Délégation Service Public du Camping Le Jardin** :
Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du 03/09/2020 de la SAS 3 D gérante par contrat de Délégation de Service Public du Camping le Jardin depuis le 1er janvier 2019. Cette lettre explique que la crise COVID ayant fortement impacté la trésorerie de la société et que des problèmes de santé concernant un des gérants font que la Société SAS 3 D souhaite arrêter l'exploitation du Camping au 30/11/2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Accepte à l'unanimité la rupture au 30 novembre 2020.

*** Changement temporaire de bâtiment pour célébration de mariage** :
Vu les différents articles du CC et du CGCT, considérant qu'il convient d'affecter un bâtiment complémentaire à la mairie à la célébration des mariages pour respecter les consignes COVID 19, gestes barrières et distanciation physique et que le parvis de la Mairie situé Place du Château permet la célébration de mariages,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Décide à l'unanimité d'affecter temporairement pendant la période du COVID 19 le parvis de la Mairie en salle des mariages dans le respect des gestes barrières en vigueur.

CM. du 16 septembre (suite)

*** Demande de Subvention "Diagnostic désordres sur l'échauguette nord du château"** :
Monsieur le Maire expose le projet de réhabilitation de l'échauguette nord du château de Lacaze et indique qu'il est nécessaire de réaliser un diagnostic afin d'évaluer les désordres sur la façade nord du château.
Le coût prévisionnel total du diagnostic, qui s'élève à 27 000 € HT, est susceptible de bénéficier d'une subvention de la DRAC et du Conseil Départemental du Tarn.

Le plan de financement de cette opération est le suivant :

Coût total des travaux H.T	:	27 000,00 €
Etat - DRAC 40 %	:	10 800,00 €
Etat DSIL (21 %)	:	5 670,00 €
Conseil Départemental 19 %	:	5 130,00 €
Autofinancement communal HT	:	5 400,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Valide à l'unanimité le projet du diagnostic d'évaluation des désordres sur la façade nord du château, d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus, de solliciter les subventions ci-dessus et de ne pas commencer les travaux avant l'attribution de subvention.
Annule et remplace la délibération du 02 octobre 2019.

*** Acquisition de parcelles pour la sauvegarde historique du Pont de Rebaut** :
Suite à une erreur de parcelle sur la délibération du 02 octobre 2019, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'intérêt de la commune de Lacaze pour la sauvegarde historique du pont de Rebaut dont le Département du Tarn est propriétaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'acquérir, à l'€uro symbolique, les parcelles supportant l'ouvrage d'art pont de Rebaut que la commune souhaite mettre en valeur.
Description des biens : Pont type Eiffel et ses accès.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité Autorise M. le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces trois parcelles.
Annule et remplace la délibération du 02 octobre 2019.

CM. du 04 novembre

9 membres présents et 2 excusés.

*** Acquisition d'un appartement Passage de l'Orangeraie** :
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de l'appartement de madame Simone RIU sis 10 Passage de l'Orangeraie pour la somme de 20 000,00 €.
Il rappelle que cet appartement situé sur l'enceinte du château abrite l'ancrage de l'échauguette nord sur laquelle des travaux de sécurisation et éventuellement de réhabilitation sont envisagés.
Un diagnostic concernant les désordres de la façade et de ladite échauguette va être réalisé prochainement.
Tous les frais concernant cette vente seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Accepte à l'unanimité des membres présents l'achat de cette parcelle pour la somme de 20 000,00 €

*** Décisions Modificatives** :
M. le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT		Dépenses
2138 - 236	Autres constructions	-16 300.00
2183 - 213	Matériel de bureau et informatique	3 300.00
2115 - 238	Terrains bâtis	10 000.00
2151 - 231	Réseaux de voirie	3 000.00
	Total	**0,00**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Vote à l'unanimité des membres présents les DM ci-dessus.

*** Annulation d'une échéance de loyer Multiservices** :
Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la lettre reçue le 04 novembre de Mme VINDEVOGEL Catherine, gérante du Multiservices "Chez Catherine". Elle sollicite le CM pour bénéficier d'un geste commercial afin de ne pas mettre en péril sa société car elle a des difficultés financières liées à la crise COVID 19.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal Accepte à l'unanimité des membres présents d'annuler un loyer à Mme VINDEVOGEL Catherine.

*** Abandon des Indemnités d'un Conseiller Municipal** :
Vu la demande écrite du 04 novembre 2020 de M. Jean-Baptiste BÉNÉZECH, Conseiller Municipal, demandant l'arrêt de ses indemnités de fonction suite à un accroissement de son activité professionnelle,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, de ne plus verser l'indemnité de fonction à M. Jean-Baptiste BÉNÉZECH à compter du 04 novembre 2020.

*** Décision Modificative** :
M. le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts à l'article ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT		Dépenses	Recettes
6718	Autres charges exceptionnelles	24 876.19	
7788	Produits exceptionnels		24876.19
	Total	**0,00**	**0,00**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, Vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Informations communales

L'ensemble du personnel communal vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Travaux sur voies et bâtiments communaux

Les contraintes sanitaires ont malheureusement pesé de manière importante sur la réalisation des programmes de voirie 2019/2020 qui ont donc pris beaucoup de retard.

Fin du programme 2019 :
les travaux prévus à Pont de Sénégats, La Razigade,

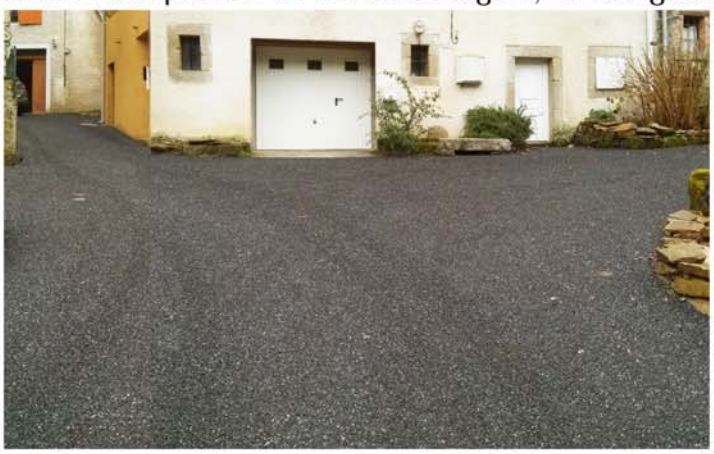

La Sautié, Le Pujol, La Sétgéarié ont été réalisés ; la voirie devant la Mairie a été harmonisée avec le parvis du château et de nouvelles places de stationnement ont été créées au départ de la route de Camalières.
Dans le village, les berges du Gijou ont été nettoyées.

Projet "coeur de village" :
Dans l'attente de pouvoir rencontrer et consulter la population du bourg, le dossier "coeur de village" est suspendu.

Programme 2020 : les affaissements de terrains en bordure des chemins du Gréziès et du Vert Haut ont été repris par des enrochements.

À Ganoubre, un escalier en pierre, détruit depuis de nombreuses années, a été réhabilité par le personnel communal.

Suite aux passages répétés des exploitants forestiers, la route de Bourdelles a été partiellement réparée avec leur participation.
Les chemins de Saint Jean del Frech et de Serres ont été ré-empierrés.
Divers travaux ont été réalisés dans les logements locatifs communaux dont d'isolation dans 4 d'entre eux.
Suivront, l'isolation d'un 5ème logement, des réparations de zinguerie sur la toiture des écoles, des travaux d'aménagement du Multi services ainsi que l'enfouissement des réseaux rue du Pont Neuf.

Le Relais de la Gendarmerie

Le gros oeuvre des travaux du Relais de la Gendarmerie est entré dans sa phase terminale, la pose de la couverture.

L'aménagement intérieur (pose des cloisons, réseaux divers, chauffage, etc) va commencer en ce début d'année et la 1ère tranche devrait pouvoir être livrée dans les délais prévus.

Rappel à tous !

En cette période d'hiver et donc de risques de neige, il est rappelé que chaque habitant est responsable de ses "devant de porte" (maison, garage, bâtiments annexes, jardin) et que la responsabilité des services de déneigement (communal, intercommunal et départemental) est limitée aux seules voies de circulation revêtues.

Informations communales

Dénomination et numérotation des voies communales des hameaux de la commune

Après l'avoir mis en place, il y a quelques années, sur le bourg et le hameau du Mas, nous allons procéder en 2021 à la dénomination et numérotation des voies communales de tous les autres hameaux et lieu-dits de LACAZE.
Cette opération, devenue obligatoire dans le cadre du déploiement de la fibre optique, facilitera également le travail des livreurs et la rapidité d'intervention des services de secours.

Compte tenu des contraintes imposées par les services d'adressage et en concertation avec les communes voisines lorsque cela a été nécessaire, nous avons essayé de conserver, dans la majorité des cas, le nom du hameau dans la dénomination de sa voie d'accès. Nous avons validé les noms de rues choisis par les habitants des hameaux comprenant plusieurs voies.
Les noms ci dessous s'ajoutent donc à ceux du bourg.

Chemin de Belle Combe
Chemin de Garrigaute
Chemin de la Bessède
Chemin de la Carrarié
Chemin de la Farratié
Chemin de la Fonblanque
Chemin de la Foun del Loup
Chemin de la Frayssinette
Chemin de la Frégère
Chemin de la Janié
Chemin de la Montenarié
Chemin de la Razigade
Chemin de la Reloc
Chemin de la Sautié
Chemin de la Setgéarié
Chemin de la Source
Chemin de Ladières
Chemin de Las Bordes
Chemin de Las Communes
Chemin de Le Vés
Chemin de Magnès
Chemin de Malveillés
Chemin de Marseille
Chemin de Montagnol
Chemin de Montazel
Chemin de Saint-Michel de Léon
Chemin de Serres
Chemin de Toulzanet
Chemin des Capelles
Chemin des Combettes
Chemin des Framboisiers
Chemin d'Hussières
Chemin du Berlou
Chemin du Carbouys
Chemin du Greziès
Chemin du Maynis
Chemin du Pujol
Chemin du Vergnassou
Chemin du Vert Haut
Place de l'Etoile du Berger
Route d'Albi
Route de Cayrols
Route de Ganoubre
Route de la Vallée
Route de Lacaune
Route de Roquecave
Route de Vabre
Route du Plateau
Rue de la Coccinelle
Rue de la Salamandre
Rue des Lilas
Rue du Cyprès
Rue du Ferradou
Rue du Four à Pain
Rue du Peyre
Rue du Porche
Rue du Puits

Le déploiement du **WiFi4EU** sur les zones les plus mal desservies du bourg est terminé.
Après quelques petits problèmes de réglages du mode de connexion, le fonctionnement semble enfin stable. Il s'améliorera encore lorsqu'il sera possible de déployer la dernière antenne sur le "Relais de la Gendarmerie"

Échauguette nord du château

Un diagnostic doit être prochainement effectué afin de déterminer avec précision l'importance des désordres qui touchent la façade Est et plus encore l'échauguette Nord du château.

Si la question de la reconstruction de ladite échauguette n'est pas à l'ordre du jour, une réflexion reste toutefois menée à son sujet.

Hommage !

Il a, durant deux saisons avec sa compagne Corinne, dynamisé le Camping "Le Jardin" et le restaurant "La Casa Jul's". La conjoncture sanitaire et économique ainsi que des soucis de santé l'avaient amené à prendre la décision de cesser son activité, Gilles DEBIAIS vient de nous quitter, victime d'un dramatique accident.
Toutes nos pensées pour lui, pour ses proches et avant tout pour sa fille, Julie qui s'est installée à Lacaze et souhaite y développer une nouvelle activité professionnelle.

Adieu l'ami "biker" !

ETAT CIVIL

Ont pointé leur frimousse :
SAGNIER Mya, le 05/04/2020 (Lacaze)

*

Ils se sont unis :
M. VALETTE Patrick et Mme MOUËZY Patricia le 10/10/2020 (Lavergne)
M. FABBRI Gilles et Mme DION Pascaline le 14/11/2020 (La Razigade)

*

Ils nous ont quitté :
M. BONNET Louis, le 07 septembre 2020 (La Sautié)
M. CULIÉ Yves, le 29 septembre 2020 (Lacaze)

*

Associations lacazoises

A l'aube d'une nouvelle ère !

Avant tout je souhaite rendre hommage à notre ami Pierre Coste qui s'est éteint le 31 Octobre et dont les proches ont tenu, en sa mémoire, à nous faire parvenir une donation pour contribuer à la restauration de notre beau château qui lui était cher, et nous les en remercions.

Nous avons tous passé une année compliquée mais le monde de la culture à été particulièrement mis en danger, par les restrictions sanitaires liées à la Covid bien-sûr, mais également par ces atroces événements à répétition qui attaquent certaines de nos valeurs fondamentales à travers la condamnation des caricatures de Charlie Hebdo.

Bien-sûr nous espérons des jours meilleurs, mais peut être aujourd'hui devons-nous réaliser que c'est à chacun de contribuer à son échelle si nous voulons que nos beaux jours ne s'obscurcissent pas davantage et retrouver au plus vite nos libertés.

Les Amis du Château font et feront de leur mieux pour organiser l'agenda culturel le plus complet possible, néanmoins il nous faut être réaliste et les perspectives actuelles nous imposent la plus grande prudence concernant l'accueil du public, qui plus est en lieu clos.
En revanche je suis convaincu que nous ne devons pas juste attendre que la situation passe d'elle-même mais au contraire nous servir de cette période pour prendre du recul et envisager de concrètes et nécessaires évolutions.
La question n'est pas de changer pour changer, mais de prendre conscience de nos atouts comme de nos faiblesses et d'en élaborer le meilleur cocktail possible.
Les changements ne font jamais l'unanimité mais s'ils sont entrepris pour le bien de tous et avec conviction, ils ne peuvent pas être entièrement mauvais et méritent ainsi d'être véritablement mis sur la table.
A ce titre j'en appelle à vous Lacazoises et Lacazois, fraichement arrivés ou là depuis toujours et dont la fibre artistique souhaite s'exprimer, à venir partager vos projets ou encore mieux à nous rejoindre dans l'équipe et participer à les mettre sur pieds.
Les Amis du Château et moi-même vous souhaitons une année 2021 forte et heureuse.

Prenez soin de vous et à bientôt,

Guillaume Gaudard

Faute de visibilité à court et moyen terme en cette période troublée, le programme culturel 2021, élaboré par Guillaume et son équipe, sera présenté ultérieurement dans la plaquette culturelle habituelle.

Vous trouverez néanmoins le programme 2021 des expositions textiles dans la rubrique "Culture et patrimoine" de ce numéro.

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver toute notre actualité sur :
www.amisduchateaudelacaze.org

& @chateau.de.lacaze

Nous vous rappelons et informons les nouvelles et nouveaux Lacazois que l'entrée du château est gratuite pour tous les habitants de Lacaze (sauf spectacles) aussi souvent que vous le souhaitez.

Il vous est également possible de louer tout ou partie du château pour vos propres manifestations : mariage, anniversaire, soirée privée, etc.

Tarifs et conditions disponibles auprès de la Mairie et des Amis du Château de Lacaze.

Un ange pour Juliano

Contact : Sandrine Salvetat
Tél : 06 59 52 70 53
(groupe fermé sur facebook)

CdF Roquecave

Le comité de Roquecave vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2021.

Contact : Bastien Gatumel Tél : 06 30 31 40 87

AYUDA Aide aux Lévriers

Aide aux Lévriers
Monika Kleppinger

Tél. 0674 289 029 - ayuda.presidente@gmail.com

AAPPMA Lacaze-Vabre

Contact : Philippe Fourrey
Tél : 06 88 70 97 45
philippefourrey@gmail.com

Associations lacazoises

L'année 2020 restera comme un mauvais souvenir qui ne nous aura permis de dérouler quasiment aucune action avec du public...

Soyons optimistes pour 2021

* En février, mars :
journée d'apprentissage de la greffe des arbres fruitiers...
journée d'échange de boutures et plants de fruits rouges et graines...
Ces 2 journées, toujours dans la logique de permettre aux propriétaires et utilisateurs de la vallée de lutter contre l'enfrichement et de garder des espaces ouverts.
* En Avril :
incitation à l'apiculture de loisir, pour inciter les propriétaires et usagers de la vallée à multiplier les ruches et les pollinisateurs.
* Tout au long de l'année :
- Mobilisation des propriétaires, riverains et usagers du GIJOU, pour améliorer la qualité du cours d'eau. diagnostic des atouts et problèmes de notre rivière et mise en place de concertations et d'actions.
- Visite libre du jardin de la biodiversité ordinaire autour de la maison de la vallée, pour voir et comprendre la biodiversité qui se joue sous chacun de nos pas.
L'association invite tous ceux qui aiment notre vallée à participer activement à nos activités et à en proposer d'autres...

Association Vallée du Gijou - Pont de Sénégats 81330 Lacaze - Tél. : 05 63 74 54 05 - mail: valleegijou@gmail.com

Société de Chasse

À l'occasion du passage du Tour de France sur la commune, les membres de la Société de Chasse de Lacaze ont organisé une manifestation originale.

Un vélo géant, dont les roues sont représentées par 22 tracteurs en mouvement accueille la caravane du Tour et les mordus de la petite reine dans une ambiance de convivialité toujours présente au sein de cette association.

ACGYVOL

L'activité gymnastique d'entretien a pu reprendre en ce début d'année en suivant les consignes sanitaires, nous pensions avoir une douzaine de personnes pour assurer un cours vu nos finances, Devant les contraintes, nous avons réalisé les dernières séances dans la grande salle du château afin de disposer des distances d'éloignement entre les personnes, Prévoyant des contraintes plus dures, nous ne nous étions engagés que sur un trimestre pour l'emploi de notre animatrice Vera, Malheureusement nous avons été contraints de la mettre en chômage partiel en cette fin d'année civile, ce que nous avions déjà fait pour le premier confinement. Nous ne pourrons certainement pas continuer financièrement le restant de l'année si les conditions actuelles demeurent. Lors de notre dernière AG, nous avons élu une nouvelle présidente, Suzanne Briand et un nouveau trésorier, Philippe Bisbandiglio ; le secrétaire, Bernard Rousselet, reste à son poste. Notre siège social est maintenant à la mairie.

Bonne année à TOUS !!!

Contacts : Suzanne /05 63 37 06 10 & Philippe / 06 79 63 84 43

Depuis l'année dernière beaucoup de choses ont changé.
Le bureau est en remaniement suite à la démission, pour raisons personnelles, du trésorier et du secrétaire.
S'ajoute depuis le début d'année ce virus qui a mis à mal toutes les manifestations prévues en 2020, nous espérons donc vous retrouver dès 2021 pour les festivités que nous préparons.
J'en profite pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Vous pouvez déjà noter dans vos agendas le vide grenier du 08 mai 2021, pensez à réserver votre emplacement par mail ou par courrier.
Nous participerons aux manifestations des Amis du Château avec lesquels nous collaborons.
La fête du village, sauf imprévu, aura lieu les 06 et 07 août 2021.
Vous avez des idées d'animations, vous voulez nous aider, rejoignez-nous, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.
Nous recherchons activement des volontaires pour intégrer le conseil d'administration.

Le Président, Gérard Grzyronowicz

Tél : 07 85 78 46 67 - comitedesfetesdelacaze@gmail.com - Facebook : Comité des Fêtes de Lacaze Officiel

Informations C.C.S.V.P.

COMMUNAUTE DE COMMUNES
Sidobre Vals et Plateaux

*** "*Landou 2.0*" sillonne notre montagne !**

L' Espace de Vie Sociale (EVS) de la CCSVP sera de passage à Lacaze deux fois par mois (Lacaze, place du Pradel & Roquecave, près de l'église).

Landou 2.0

Le camio'net @ votre service

Communauté de communes
Sidobre Vals et Plateaux

- Favoriser l'accès au numérique.
- Soutenir les familles dans leur rôle de parents.
- Favoriser des initiatives d'habitants et répondre aux besoins.
- Faciliter l'accès aux droits, à la santé, à la culture.
- Communiquer, valoriser l'existant.

Contact : Aurélie Mougel
06 49 92 23 79 - 05 63 73 03 86
evs@ccsvp.fr - www.ccsvp.fr

*** Chantier loisir jeunes**

Dans le cadre de sa mission "Enfance-Jeunesse", la C.C.S.V.P. met en place le Chantier Loisirs Jeunes Été 2021.
Cette action est destinée aux jeunes de notre territoire, âgés de 13 à 17 ans.
En participant à un projet collectif d'intérêt général pour le territoire valorisant notre patrimoine historique, bâti et/ou naturel ("Le CHANTIER"), les jeunes pourront ensuite partir en séjour à moindre coût ("Les LOISIRS"). C'est une démarche participative et collaborative qui place les jeunes comme acteurs de leur cadre de vie et de leurs loisirs.

Renseignements : chantierloisirs@ccsvp.fr

*** Bourse BAFA**

La CCSVP apporte une aide financière de 600 € pour passer le diplôme en échange d'un encadrement non rémunéré du "chantier loisir jeunes" de l'année suivante. Chaque jeune intéressé est invité à prendre contact avec l'EVS.

*** Soutien aux associations innovantes**

La CCSVP peut également venir en soutien aux associations du territoire dans le cadre d'actions spécifiques menées en direction des 13/17 ans (maxi 50% du montant de l'engagement financier, plafonné à 500 €).

*** Rallye photo 2021**

Pour enrichir son "musée photographique à ciel ouvert", la CCSVP organise la troisième édition du rallye photo "Sidobre Vals et Plateaux".
Toujours en parallèle de la résidence d'artiste de territoire qui, cette année, se déroule dans le cadre de la toute petite enfance, ce concours est ouvert à toutes et à tous, habitants du territoire ou non.
Comme les années précédentes, les trois thèmes seront dévoilés le premier jour du rallye ; la seule contrainte étant ensuite que les photos soient faites sur le territoire de la communauté de communes.

Renseignements : contact@ccsvp.fr

SIVOM du Plô du Lac

Plusieurs habitants nous ayant signalé le passage de personnes inconnues se présentant pour le "relevé les compteurs d'eau", nous tenons à vous rappeler que la seule personne habilitée à passer à votre domicile à cet effet est Laurent GASSIER, technicien du Plô du Lac !

Par ailleurs, comme chaque hiver, n'oubliez pas de protéger votre installation contre le gel (coffret compteur et tuyaux).

Meilleurs vœux pour la Nouvelle Année !

Place du Petit Train 81530 Viane
du lundi au vendredi : 13h30 à 17h00
05 63 37 50 34 - sivom.plo-du-lac81@wanadoo.fr

Informations C.C.S.V.P. (Trifyl)

Face à une très forte augmentation de la TGAP (taxe perçue par l'état sur les déchets non valorisés), et dans l'optique d'une réduction des volumes de "déchets ultimes" qui partent à l'enfouissement, TRIFYL lance une nouvelle campagne de tri !

Il faut bien prendre conscience que, même si notre Communauté de Communes fait partie des "bons élèves" du Tarn en matière de tri, des améliorations restent nécessaires face à nos engagements vis à vis de la planète et des générations à venir.

Bien que nous le trouvions déjà trop élevé, il faut nous faire à l'idée que le coût d'enlèvement et de traitement des OM est loin d'égaler celui des autres pays de l'Union Européenne et va augmenter de manière importante si l'on ne fait rien. À défaut de pouvoir l'empêcher et afin de limiter cette hausse des tarifs, nous devons tous prendre nos responsabilités et trier de mieux en mieux.

Le développement du projet se déclinera sur quatre grands axes : "réduire", "détourner", "recycler" et "valoriser" jusqu'à une pleine efficacité à l'horizon 2030.

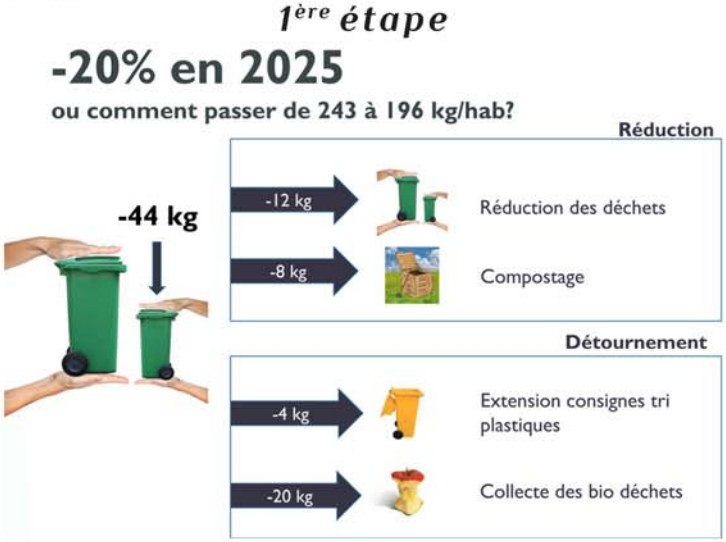

Afin de faciliter le tri des bio-déchets à la source et avant de pouvoir proposer une collecte sélective de ces derniers, la CCSVP propose des composteurs à tarifs préférentiels pour les particuliers :

340 litres : 32 €
800 litres : 59 €
Bio-seau : 2 €

IMPORTANT !

Masques, gants et mouchoirs jetables ne sont pas recyclables !

Il est recommandé de jeter vos mouchoirs, masques, gants et lingettes de nettoyage dans un sac plastique dédié, résistant et bien fermé. Attention, en aucun cas, ces déchets ne doivent être déposés dans le bac jaune !

Informations Hautes Terres d'Oc

Hautes Terres d'Oc, un territoire organisé en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Hautes Terres d'Oc

+ la CC. Thoré Montagne Noire
45 communes
26 371 habitants
1422.31 km². 18.8 hab/km²

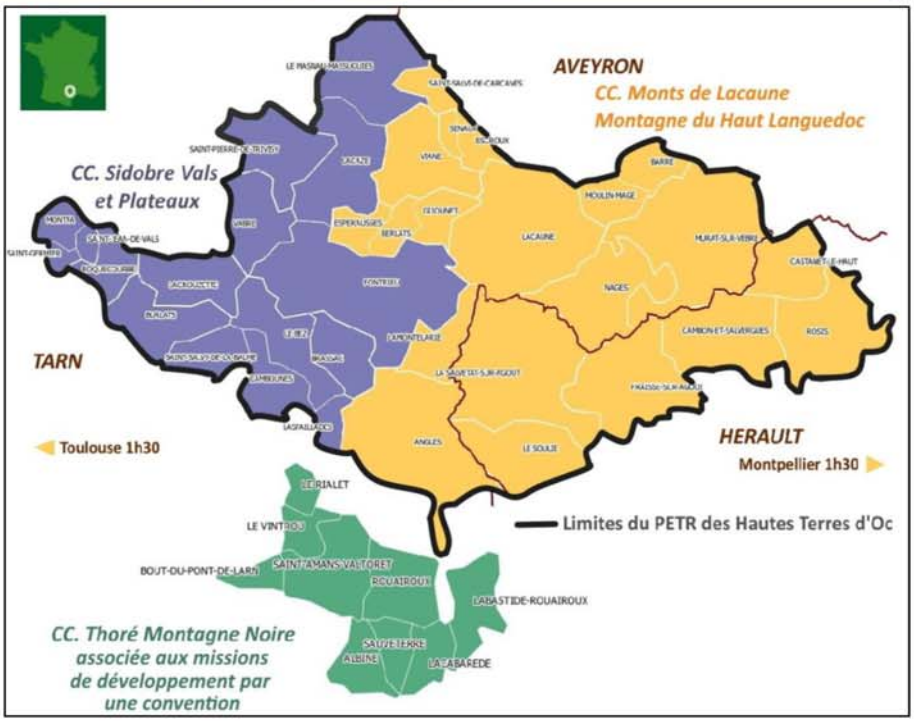

Le territoire

Il s'agit d'un grand territoire de moyenne montagne au sud du Massif Central, dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.
Le Sidobre, les Monts de Lacaune, le Caroux, le Somail et l'Espinouse évoquent des paysages préservés de lacs et de rivières, de massifs et de vallées profondes, de rochers étranges, de pâturages, de forêts et de tourbières ...
Une économie diversifiée s'y est développée. Les salaisons de Lacaune, les eaux minérales et eaux de source, le granit du Sidobre, le bois, l'élevage, la transformation des produits agricoles, le textile sont des secteurs d'activité qui comptent au plan national et représentent environ 5000 emplois directs.
Les activités sociales et culturelles doivent leur vitalité aux villages dynamiques et aux associations qui œuvrent pour la population tout au long de l'année.
La beauté des paysages, la richesse du patrimoine et le charme des villages attirent un tourisme épris de calme, de découverte patrimoniale mais aussi de sports et d'activités de pleine nature.

La gouvernance

Le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc est constitué de 2 communautés de communes :
* Sidobre Vals et Plateaux
* Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc
Une convention de partenariat associe la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire aux actions de développement du pôle territorial des Hautes Terres d'Oc.
Le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc est administré par un groupe d'élus : le comité syndical (9 délégués titulaires par communauté de communes), présidé par Jean-Marie FABRE.
Le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc est animé par une équipe pluridisciplinaire de chargés de mission dans les domaines de l'accompagnement des projets des collectivités, du développement économique, touristique, culturel, de l'accompagnement de la vie sociale, de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, de l'amélioration de l'habitat, de la maîtrise de l'énergie et du FabLab.
Il est appuyé par une instance consultative, le Conseil de Développement, représentant les forces vives du territoire.

Le projet de territoire :

faire des Hautes Terres d'Oc, un territoire d'accueil
Le pôle territorial des Hautes Terres d'Oc s'est doté d'un projet qui mobilise l'appui financier de l'Etat, de la Région, des Départements et de l'Europe ; il s'articule autour de 4 axes majeurs :
* Soutenir l'organisation pérenne des services pour la population,
* Inscrire le territoire dans un développement économique durable,
* Conforter la politique d'accueil : s'appuyer sur les atouts du territoire pour améliorer le cadre de vie,
* Donner au territoire une dimension d'expérimentation et d'innovation.

Le Conseil de Développement

Qu'est ce que c'est ? Les conseils de développement sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre. Ces assemblées composées de bénévoles sont mises en place, notamment dans les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux.
Autrement dit, les Conseils de développement constituent des espaces de dialogue entre la société civile, les élus locaux et les citoyens, à l'échelle des territoires de projet.
Qui compose le conseil de développement ?
L'Assemblée Générale est composée de trois collèges :
* économie, entreprises, tourisme,
* vie locale, sociale et culturelle,
* élus locaux (ce collège est minoritaire) Les membres représentent les forces vives du territoire (associations, entreprises, chambres consulaires, acteurs culturels, structures médico-sociales, etc).
Quel est son fonctionnement ?
Le Conseil de Développement est une association, loi 1901. L'instance exécutive est le conseil d'administration, composé de trois collèges, présidé par Jean-Claude GUIRAUD.
L'équipe technique du pôle territorial des Hautes Terres d'Oc anime le Conseil de Développement.
A quoi ça sert ?
Apporter aux élus un regard prospectif et transversal, être force de propositions pour enrichir les politiques locales.

Les missions du pôle territorial des Hautes Terres d'Oc

Découvrez ici les missions des HTO : www.lacaze-tarn.com/vie-locale/les-actus-des-hautes-terres-doc-hto.html

Hautes Terres d'Oc organise la 9ème édition du concours de poésie en langues française ou occitane.
Il est ouvert aux enfants et aux adultes.
Les textes, poème ou prose, sont individuels ou collectifs.
La participation, gratuite, consiste en l'envoi d'un texte dactylographié ou écrit lisiblement.
Le jury classera les œuvres par public, par catégorie, poème individuel ou poème collectif, en français ou en occitan.
Les textes doivent être envoyés par courriel ou par courrier à :

Hautes Terres d'Oc
Hôtel de Ville - 81260 Brassac

ou déposés en main propre dans les bibliothèques et points lecture du territoire (pour Lacaze : au château).

Liste des catégories, règlement, envoi des textes et autres renseignements :

noelle.salvy@hautesterresdoc.fr

POÉSIX/SLAM : Même pas peur! Acte IX

Le Grenier du Château de Lacaze et les Amies du Textile vous souhaitent une excellente Année 2021.

Comme tous les ans nous nous retrouverons le dimanche 27 juin 2021 au Château.
Nous vous proposerons à cette occasion :
-> Au Château :
* Les Filles du Rouvray http://lerouvray.com
* Les Fantaisies Florales / Broderies Afghanes https://guldusi.com
* Katell Renon nous présentera les techniques proposées dans son livre "BEEBOOK" des Editions France Patchwork
https://quilteuseforever.com
-> Au Temple :
Les Quilteuses d'Occitanie exposeront "Le Jardin" où vous pourrez notamment découvrir la robe de mariée "Millefleurs" réalisée par Joëlle Vétillard http://leblogdejoelino.com
Nous comptons bien entendu sur votre présence et ne manquerons pas de vous accueillir avec plaisir.

Petites Cités de Caractère

L'Assemblée Générale PCC Occitanie 2020 s'est tenue le 22 septembre à la Mairie de Peyreleau (12).

Les 8 communes adhérentes étant représentées, M. le Président, Claude BARTHÉLÉMY ouvre la séance par un mot d'accueil suivi d'un tour de table permettant de faire connaissance entre anciens et nouveaux élus. Il dresse le bilan moral de l'association pour l'année 2019 et rappelle la nécessité et les possibilités d'échanges culturels entre nos Petites Cités de Caractère (expositions,...).
Mme Béatrice LOISON, trésorière, nous présente ensuite le bilan financier 2019 qui, au 31/12/2019, laissait apparaître un solde positif de 1 954,08 €.

Il est ensuite fait un point sur les communes qui, à ce jour, pourraient être intéressées pour nous rejoindre : Collioure (Pyrénées Orientales), Cologne (Gers), Penne (Tarn), Sévérac d'Aveyron (Aveyron)...
Ces dossiers seront à suivre par les membres de l'association qui ont eu un premier contact avec chacune d'entre elles. D'autres communes ont été évoquées mais aucun contact n'a encore été pris.

M. Laurent MAZURIER, directeur de PCC France, intervient ensuite pour diffuser les informations de l'association nationale et rappeler certaines pistes sur lesquelles nous devons travailler.
Le C.A. procède ensuite à la désignation du nouveau bureau de l'association.
Sont élu(e)s à l'unanimité :
Président : Jean-Pierre LEFLOCH
Vice-président : Alain ROUGET
Trésorière : Béatrice LOISON
Secrétaire : Cécile JASSAUD
Responsable communication : Alain RICARD

Sont ensuite désignés les représentants de Petites Cités de caractère® d'Occitanie auprès de Petites Cités de caractère® France :
Titulaires : Catherine LAVIGNE & Jean-Pierre LEFLOCH
Suppléant(e)s : Régine DOUSSIÈRE & Alain ROUGET
Sont enfin désignés "membre d'honneur / délégué régional" :
MM. Claude BARTHÉLÉMY & Guy SABLAYROLLES

Informations pratiques

* Vous êtes commerçant tarnais ? Artisan tarnais ? Restaurateurs ? Prestataires de services ?
Vous souhaitez bénéficier d'une vitrine ou d'une boutique numérique à l'échelle du département ?

ACHAT-TARN.COM :
C'EST VOTRE PLATEFORME !

Nouvelle plateforme d'achat 100% tarnaise mise en place par le Département du Tarn, en partenariat avec la CCI du Tarn et la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Tarn.

Contacts : *Commerçants : achat.tarn@cci.fr*
Artisans : achat.tarn@cm.fr

*** Ma maison sans perturbateurs endocriniens**

Le Département du Tarn a édité un livret qui permet à chacun de prendre connaissance des enjeux qui concernent sa santé au quotidien, à son domicile et de devenir acteur sur les gestes et les attitudes qui contribuent à la préserver.

Ce guide a été conçu pour vous aider à repérer dans votre quotidien des habitudes qui semblent anodines et qui pourtant peuvent à terme influencer votre santé. Des exemplaires sont disponibles en Mairie. Il est également téléchargeable sur le site du Département.

www.tarn.fr/fileadmin/mediatheque/Tarn/Documents/Actualites/2020/Guide-Ma-maison-sans-Perturbateurs-Endocriniens-Tarn-CD81.pdf

*** Maison de l'autonomie (relations familles / professionnels des EHPAD)**

Un Service d'Accompagnement d'Ecoute et de Dialogue Ethique en Occitanie (SAEDE), a été mis en place pour répondre concrètement aux difficultés rencontrées : Tél : 0 801 902 303 joignable le lundi et le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 10h à 12h.

Contact : saede.occitanie@gmail.com

4G ET TNT CE QU'IL FAUT SAVOIR !

Les opérateurs de téléphonie mobile continuent de développer leurs services 4G sur l'ensemble du territoire. Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau.
Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.

www.recevoirlatnt.fr
0970 818 818 (appel non surtaxé)

Cliketik.fr

Achetez local, Vendez local
www.cliketik.fr

Parc naturel régional du Haut-Languedoc Parce que permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation de qualité est un des objectifs que se sont fixés le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles, ils ont créé cliketik.fr

Véritable bottin des gourmands, le site vous permet de trouver les bonnes adresses pour vous approvisionner sur les territoires du PNRHL et du PHLV. Tous les professionnels peuvent s'inscrire facilement et gratuitement, en mettant à jour eux-mêmes leurs informations.

Contact : *alimentation@parc-haut-languedoc.fr*